

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_035\\_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]](#)[CollectionBoite\\_035\\_B-3-chem | Sorcellerie, XVIIe -- XVIIIe siècles.](#)  
[ItemUn arrêt du Parlement à propos de la sorcellerie à la fin du XVIe s.](#)

## Un arrêt du Parlement à propos de la sorcellerie à la fin du XVIe s.

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb035\_B\_f0126

SourceBoite\_035\_B-3-chem | Sorcellerie, XVIIe -- XVIIIe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Pigray, Pierre](#)

Références bibliographiques

- [Diderot, Encyclopédie](#)
- [Pigray, Chirurgia, cum aliis medicinae partibus juncta, Parisiis, M. Orry, 1609](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

L'arrêt de Parle<sup>m</sup> à propos de la sorcellerie

à Paris au XVII<sup>e</sup> s.

126

iii Pigry, Chirurg. 2<sup>e</sup> Vol. chap. X. p. 445

La cour du Parle<sup>m</sup> de Paris s'étoit réunie à  
Tours en 1589, elle "nomma M. Le Roi, Fabrice,  
Renard, médecins du roi, et moi pour voir et visiter  
14, but h que femmes, qui s'étoient appellés de la  
mort prétre accusés de sorcellerie; la visite fut  
fait par nous, en la présence de 2 conseillers de la dite  
cour. Nous vîmes les rapports qui avoient été faits, sur  
lesquels on étoit fondé leur jug<sup>er</sup> par le 1<sup>er</sup> juge: je ne  
sauvois la capacité, ni la possibilité de ceux qui avoient  
rapporté, mais nous ne trouvâmes rien de ce qu'ils disoient,  
en tant d'autres choses, qu'il y avoit encores plusieurs  
de tout insensibles; nous les visitâmes par Pigry, sans  
oublier de tout ce qui y est requis, les faisant déposer  
tout nus; ils furent piqués en divers endroits, mais  
ils n'eurent aucunement fort aigu. Nous les interrogâmes  
sur divers points, y en eut les méprisables; nous  
en reconnûmes que de purs gens stupides, les uns  
qu'on se voyoit de mourir, les autres qui le  
réussissent. Nous leur fit tout de leur laisser de  
l'élixir pour se purger qui autre remède pour les  
punir. La cour leur renvoya incontinent le rapport."



in L'encycl. art. Sorcellerie

